



AIR'PME



**DE L'AIR
POUR MA
PME !**



PARTIE 2

**AIR'PME : l'affacturage repensé
pour les petites entreprises**

SOMMAIRE

Introduction

3

L'affacturage traditionnel

4

- C'est quoi, l'affacturage ? 4
- L'affacturage, c'est génial ... 4
- L'affacturage, c'est trois avantages en une seule opération ! 5
- L'affacturage, ça concerne quelles entreprises ? 5
- L'affacturage, beaucoup d'entreprises y ont recours ? 6
- Quels sont les prestations comprises dans l'affacturage et combien ça coûte ? 7
- C'est quoi les avantages de l'affacturage ? 8
- C'est quoi les inconvénients de l'affacturage ? 9

AIR'PME : l'affacturage façon puzzle

11

- C'est quoi AIR'PME ? 11
- Comment a été conçu AIR'PME ? 11
- Quels sont les trois grands avantages d'AIR'PME pour les chefs d'entreprise ? 12
- Comment fonctionne l'affacturage AIR'PME ? 13
- AIR'PME, c'est cher ? 13
- Avec AIR'PME, à combien s'élève le fonds de garantie ? 15
- Qui peut bénéficier d'AIR'PME ? 15
- AIR'PME, c'est réservé aux entreprises au bord de la faillite ? 16
- AIR'PME, c'est compliqué ? 16
- AIR'PME, c'est opaque ? 17
- Avec AIR'PME, il faut céder tous ses clients ? 18
- AIR'PME, c'est de la paperasse en plus ? 19
- AIR'PME, c'est galère à comptabiliser ? 20
- AIR'PME, ça finance aussi le paiement des factures fournisseurs ? 20

INTRODUCTION



L'affacturage, tout le monde connaît ! C'est la solution de financement court terme qui permet de vendre des factures à une banque pour les encaisser immédiatement.

Sur le papier, c'est idéal, mais, en pratique, l'affacturage est loin de bénéficier d'une bonne réputation chez les patrons de TPE/PME et leurs principaux conseils, les experts-comptables* : trop cher, trop compliqué, trop opaque, pas adapté aux entreprises de petite taille, etc. Bref, une solution peu appréciée !

Nous reviendrons dans les pages qui suivent sur chacun de ces griefs à l'endroit de l'affacturage traditionnel. Et nous vous montrerons comment nous avons travaillé, avec le concours d'experts-comptables, pour inventer une solution sur mesure de financement de factures d'un nouveau genre : AIR'PME.

* Nous avons pu le vérifier très rapidement lors de nos séances de travail avec nos groupes d'experts-comptables témoins.

L'AFFACTURAGE TRADITIONNEL



“c'est quoi, l'affacturage ?”

L'affacturage est une technique de financement pour les entreprises. Ces dernières cèdent des factures clients à un établissement spécialisé (le factor), qui leur verse immédiatement le montant des factures cédées, déduction faite de sa commission. Celui-ci se charge, à l'échéance, de récupérer le montant des factures cédées auprès des clients de l'entreprise.

C'est très simple ! Il fallait y penser.

L'AFFACTURAGE, C'EST GÉNIAL...

Avec l'affacturage, les entreprises ont accès à un financement... **immédiat**. Pas besoin d'autorisation du banquier de dépasser le montant autorisé, pas besoin de se porter caution, pas besoin d'apporter un business plan sur 5 ans...

L'AFFACTURAGE, C'EST TROIS AVANTAGES EN UNE SEULE OPÉRATION !

Les trois grands volets d'un financement par l'affacturage :



L'AFFACTURAGE, POUR QUELLES ENTREPRISES ?

L'affacturage s'adresse à **la plupart des entreprises**, grandes, moyennes et petites. La seule vraie condition concerne l'activité. Seules **les entreprises dont les clients sont des entreprises** peuvent accéder à l'affacturage. Autrement dit, l'affacturage est réservé aux entreprises évoluant dans la sphère du **BtoB**. En revanche, dans le BtoB, presque toutes les entreprises y ont accès !



“ *l'affacturage, beaucoup d'entreprises y ont recours ?* ”

Longtemps considéré comme une solution de financement de dernier recours réservée aux entreprises en difficulté, l'affacturage a sensiblement évolué au cours des dernières années et a attiré une clientèle intéressée par la souplesse de ce mode de financement court terme.

En 2021, le marché français de l'affacturage a ainsi représenté 365 Mds€ de créances achetées* et il a été **multiplié par 2,4** entre 2010 et 2021. Si bien qu'aujourd'hui, il est au coude à coude avec le découvert bancaire en tant que mode de financement court terme privilégié des entreprises. Dit autrement, l'affacturage devient **clairement à la mode**. Les entreprises se rendent compte que c'est une solution simple, rapide et pratique pour se financer.

Si les entreprises de toute taille ont accès à l'affacturage, ce sont toutefois les plus grandes d'entre elles qui représentent la très grande majorité des encours. À la fin du 1er semestre 2021, les trois quarts des encours financés via l'affacturage concernent les entreprises de plus de 50 M€ de chiffre d'affaires.

Pour les plus petites entreprises, le mode de financement court terme le plus répandu (outre l'autofinancement naturellement) reste donc, de loin, le découvert bancaire :

81%

du total « Découvert / Dailly-escompte / Affacturage »
pour les entreprises réalisant moins de 2 M€
de chiffre d'affaires.

44%

pour les entreprises
réalisant moins de 2 M€
de chiffre d'affaires.

40%

pour les entreprises
réalisant entre 2 et 10 M€
de chiffre d'affaires**.

* Pour donner un ordre de grandeur, c'est plus de 15% du PIB français. C'est juste ÉNORME !!

** À l'inverse, le découvert représente moins de 10% du total des encours court terme des entreprises qui affichent plus d'1,5 Md€ de chiffre d'affaires.

QUELLES SONT LES PRESTATIONS COMPRISES DANS L'AFFACTURAGE ET COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'affacturage en fait beaucoup plus que ce que l'on imagine la plupart du temps. Le plus souvent quand on parle affacturage, on pense au **financement** puisque c'est pour cela que la plupart des clients font appel à l'affacturage mais ce qui fait que les clients restent ce sont les services associés à ce financement.

La couverture contre l'insolvabilité client, on le sait, l'impayé est la cause d'une défaillance sur 4, autant dire, un fléau ... alors lorsque l'activité redémarre, il faut bien s'assurer de la solvabilité de ses clients. Il est rassurant pour une entreprise face à un nouveau client de se dire qu'elle a une ligne de couverture contre le risque d'insolvabilité clients qui lui permet de vendre en toute sécurité. Et par ailleurs, si jamais son client venait à faire faillite, le factor l'indemniserait à hauteur de 100% (c'est le cas chez FactoFrance !) du montant de ses créances garanties.

Autre facette du produit que l'on oublie trop souvent est **la gestion de la relance et du recouvrement des factures**, fait par des professionnels avec des outils performants... Or on sait combien il est difficile pour un dirigeant de TPE d'être à la fois à la vente et à la relance ! Chefs d'entreprises, concentrez-vous sur le développement de votre activité, votre factor s'occupe du bon règlement de vos factures.

3 prestations pour traditionnellement 2 coûts :



- ▮ Un servant à rémunérer les différents services produits par le factor, protection contre l'insolvabilité clients, relance, recouvrement amiable, encaissement, imputation des règlements...
- ▮ Le deuxième venant rémunérer le coût de l'avance de trésorerie, qui s'applique sur le délai durant lequel le factor va porter le financement. Ce coût est à la carte et ne s'applique qu'au regard des utilisations du client.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'AFFACTURAGE POUR UN CHEF D'ENTREPRISE ?



Améliorer sa trésorerie

en encaissant ses factures dès l'émission,
en réduisant les retards de paiement
et les agios liés, en supprimant
les risques d'impayés...



Préserver intacte

sa relation client
en sous-traitant la relance
et le recouvrement
de ses factures.



Sécuriser

ses relations commerciales
grâce aux données dont le factor
dispose sur ses clients.



Se libérer du temps

et de gagner en sérénité
pour se consacrer
au développement de son
entreprise et de son business.



**Mieux dormir
la nuit !**

QUELS SONT LES INCONVÉNIENTS DE L'AFFACTURAGE ?



Le coût



Le manque
de lisibilité des offres



La charge
administrative



La sélection des clients
par le factor



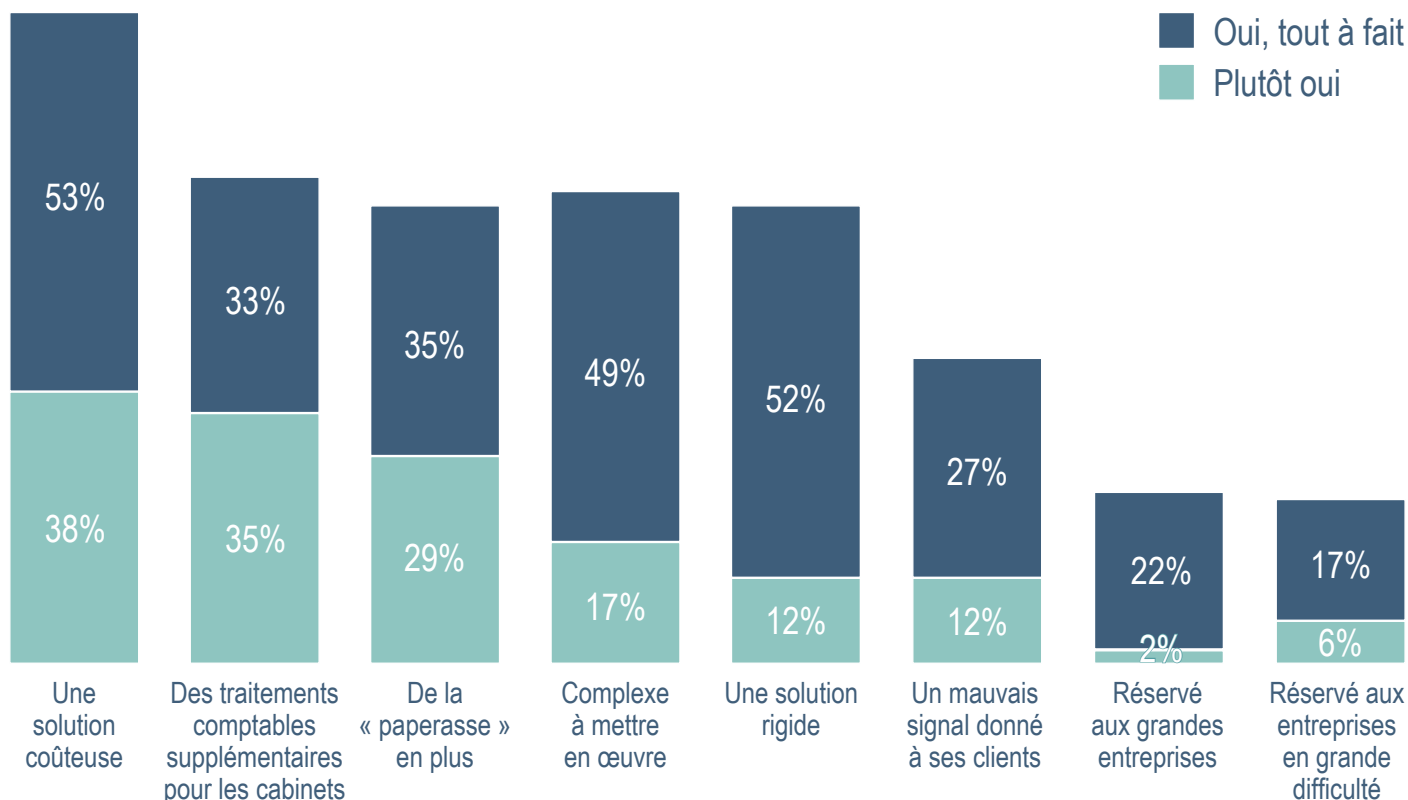
Le fonds de garantie



L'image qu'il renvoie à ses partenaires
d'entreprise en difficulté...

Quant aux experts-comptables, ils ont également une image peu flatteuse de l'affacturage, comme le montre cet extrait de notre grande enquête auprès de la profession*.

Les inconvénients de l'affacturage selon les experts-comptables



Source : enquête b-ready - FactoFrance - 2019

C'est notamment pour mettre à mal ces idées reçues qu'ont les dirigeants d'entreprise (et notamment de TPE/PME) sur l'affacturage que FactoFrance a travaillé, en collaboration avec des experts-comptables, sur une offre de financement de factures innovante, plus souple, plus simple, plus accessible et plus lisible que les offres traditionnelles proposées. N'ayons pas peur des mots, c'est une offre... révolutionnaire pour les TPE et PME !

* Enquête menée au printemps 2019 auprès de plus de 150 professionnels du chiffre.

AIR'PME : L'AFFACTURAGE FAÇON PUZZLE

“ c'est quoi AIR'PME ? ”



AIR'PME est un programme d'accompagnement en gestion de trésorerie 100% dédié aux experts-comptables et à leurs clients. Il inclut un ensemble d'outils et de solutions, permettant de réaliser différentes missions dans le domaine de la gestion et de l'optimisation du besoin en fonds de roulement.

Il propose une solution d'affacturage innovante de financement de factures spécifiquement construite pour les TPE/PME ; des entreprises qui

ont traditionnellement assez peu recours à ce mode de financement qu'elles jugent complexe, coûteux et peu transparent.

COMMENT A ÉTÉ CONÇUE LA SOLUTION D'AFFACTURAGE D'AIR'PME ?

Pour mettre à la disposition des TPE/PME une solution souple, efficace et lisible de financement de leurs factures, les équipes de Factofrance ont travaillé autour de deux fondamentaux :

- Les solutions dédiées aux grandes entreprises ne sont pas adaptées aux plus petites. Pour répondre aux besoins des TPE, il ne suffit pas de simplifier ou d'alléger une offre actuelle.
- Les experts-comptables sont les partenaires n°1 des TPE/PME. Ils connaissent, mieux que n'importe quel autre acteur, leurs habitudes, leurs besoins, leurs difficultés... En outre, ils ont la confiance des chefs d'entreprise, ils maîtrisent toutes les dimensions de la vie d'une facture et ils ont un statut de tiers de confiance sur lequel nous pouvons nous appuyer.

C'est pourquoi, pour concevoir cette nouvelle offre dédiée aux TPE/PME, FactoFrance a travaillé pendant plusieurs mois en étroite collaboration avec un panel d'une vingtaine d'experts-comptables issus de cabinets très divers*.

Et c'est de cette collaboration qu'est née le programme AIR'PME, incluant une offre de financement de factures construite sur mesure pour les TPE/PME et exclusivement réservée aux entreprises clientes d'un cabinet d'expertise comptable adhérent. Cette offre est vraiment très innovante. Nous sommes partis du principe que si l'expert-comptable a confiance dans son client, nous pouvons avoir confiance aussi.



“ *Quels sont les trois grands avantages de la solution d'affacturage AIR'PME pour les chefs d'entreprise ?* ”

En tant que dirigeant de TPE/PME, la solution AIR'PME vous apporte trois grands avantages :

- 1 Renforcer votre trésorerie en encaissant en quelques heures le montant des factures cédées.
- 2 Vous libérer du temps pour votre métier en confiant la gestion de vos factures à deux experts de confiance : votre expert-comptable et l'équipe AIR'PME de FactoFrance.
- 3 Sécuriser vos relations commerciales grâce à une trésorerie maîtrisée qui rassure vos partenaires.

In fine, AIR'PME est une solution simple, transparente et peu coûteuse d'optimisation de la trésorerie. C'est une solution de financement moderne et innovante pour les petites entreprises et une opportunité pour les experts-comptables pour accompagner leurs clients dans leurs vrais besoins...

* Nous remercions ici une nouvelle fois ces experts-comptables, qui nous ont souvent poussé dans nos retranchements et nous ont ainsi obligé à revoir en profondeur les fondamentaux du financement de factures. In fine, ils nous ont permis de construire une offre qui répond parfaitement aux problématiques de terrain des experts-comptables et de leurs clients.

COMMENT FONCTIONNE L'AFFACTURAGE AIR'PME ?



COMBIEN COÛTE LA SOLUTION D'AFFACTURAGE AIR'PME ?

Grâce au rôle de tiers de confiance joué par l'expert-comptable, FactoFrance a pu optimiser sensiblement le coût du financement de factures AIR'PME. Par ailleurs, avec la solution d'affacturage AIR'PME :

Vous connaissez à l'avance le montant de la commission unique que vous paierez en fonction du montant de chiffre d'affaires cédé. Une commission qui couvre l'ensemble des frais :

- Les frais de dossier, l'accès à la plateforme AIR'PME et les services annexes.
 - Le financement
 - Le suivi et la relance des clients.
 - La garantie contre l'insolvabilité des clients.
- La commission est dégressive avec l'augmentation du chiffre d'affaires cédé.

*Offre sous réserve d'éligibilité aux conditions contractuelles FactoFrance et de l'accord du Comité de Crédit FactoFrance

Une tarification unique, adaptée aux TPE et PME

FINANCEMENT JUSQU'À
PRÈS DE 100% DU
MONTANT DES FACTURES*



GESTION
DU POSTE CLIENT
(suivi & relances)



GARANTIE CONTRE
L'INSOLVABILITÉ
CLIENTS



UNE SEULE COMMISSION DE GESTION !*

CHIFFRE D'AFFAIRES CÉDÉ (K€)	TAUX APPLICABLE (%)
100 à 299	3,0%
300 à 499	2,5%
500 à 749	2,0%
750 à 999	1,5%
1 000 à 3 000	1,25%

TOUT
INCLUS

- FRAIS DE DOSSIERS
- PACK E-SERVICES
- SERVICES ANNEXES

*Tant que l'Euribor 3 mois est inférieur à 1

AVEC AIR'PME, À COMBIEN S'ÉLÈVE LE FONDS DE GARANTIE ?

0 !

La réponse est simple : il n'y a plus de fonds de garantie avec AIR'PME* !
C'est l'expert-comptable qui joue le rôle de tiers de confiance.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA SOLUTION DE FINANCEMENT DE FACTURE AIR'PME ?

Les chiffres que nous vous avons présenté dans la Partie 1 pourraient clairement laisser penser que l'affacturage est réservé aux grandes entreprises dans la mesure où le recours à l'affacturage augmente très significativement avec la taille des entreprises.

Et pourtant, le financement de facture n'est absolument pas réservé aux grandes entreprises. C'est « juste » que le modèle économique que les factors ont déployé pour adresser le marché des grandes entreprises n'est pas vraiment adapté aux TPE/PME.

C'est pour cela que FactoFrance est parti d'une feuille blanche pour repenser l'affacturage pour les TPE.

Concrètement, le montant du chiffre d'affaires minimal à céder a été réduit par rapport aux offres traditionnelles d'affacturage. La solution de financement de factures AIR'PME est en effet accessible dès 100 000 € TTC de chiffre d'affaires cédés.

* on l'aura compris pour bénéficier d'un fonds de garantie à zéro il faut que l'entreprise présente un niveau contenu d'avoir, litige etc... ce sera à l'expert-comptable d'évaluer l'éligibilité de son client, ce qui sera ensuite confirmé par le factor.

LA SOLUTION DE FINANCEMENT DES FACTURES AIR'PME, C'EST RÉSERVÉ AUX ENTREPRISES AU BORD DE LA FAILLITE ?

Voici une autre idée solidement ancrée chez certains chefs d'entreprise : l'affacturage serait la solution de la dernière chance réservée aux entreprises en difficulté qui ne pourraient plus accéder aux autres modes de financement. Autrement dit, recourir à l'affacturage enverrait un très mauvais signal aux partenaires de l'entreprise...

Avant toute chose, rappelons tout d'abord que la plupart des plus grandes entreprises françaises (y compris au sein du CAC 40 ou du SBF 120*) ont régulièrement recours à l'affacturage. Ce sont mêmes les plus gros clients ! Or il semble difficile de dire que ces entreprises sont au bord de la faillite...

L'affacturage, comme la solution AIR'PME n'est absolument pas réservé aux entreprises en difficulté. Au contraire, c'est une solution de financement moderne tout à fait adaptée aux entreprises en bonne santé, qui cherchent à financer efficacement leur activité.



“ La solution de financement de factures AIR'PME, c'est compliqué ? ”

Bien au contraire !

Les équipes de FactoFrance, qui interviennent sur le financement court terme des entreprises depuis plusieurs décennies, ont travaillé en étroite collaboration avec des experts-comptables pour mettre au point une solution simple et transparente qui répond précisément aux spécificités et aux besoins des TPE/PME. La simplicité, pour le chef d'entreprise comme pour les équipes des cabinets d'expertise comptable, a été au cœur de notre réflexion tout au long du processus de conception de la solution AIR'PME.

* Des sociétés comme Total, Air France, Thales, Atos ou encore Pernod Ricard ont recours à l'affacturage.

Une solution de financement du poste clients simplifiée

Accessible dès 100 000 € de chiffre d'affaires annuel TTC cédé et **SANS ENGAGEMENT***



Une offre optimisée

- Un financement en quelques minutes grâce à DigiFact**
- La gestion des relances clients
- La garantie contre l'insolvabilité de vos clients.



Des services 100% digitalisés

- Aucune saisie manuelle
- Aucun envoi de papier
- Aucun envoi d'email
- Aucun développement informatique



Des équipes dédiées

- Votre expert-comptable au cœur de la solution
- Des experts FactoFrance :
 - Conseillers TPE/PME
 - Spécialistes recouvrement AIR'PME

LA SOLUTION DE FINANCEMENT DE FACTURES AIR'PME, C'EST OPAQUE ?

La solution AIR'PME est une solution de financement transparente et sans surprise :

- Vous choisissez les clients que vous souhaitez céder. Sans engagement.
- En fonction du montant cédé, vous connaissez à l'avance la commission qui vous sera appliquée pour l'ensemble des services compris dans la solution AIR'PME.

Pour plus d'informations sur les conditions de cession des factures, rendez-vous [ici](#).

* Offre sous réserve d'éligibilité aux conditions contractuelles FactoFrance et de l'accord du Comité de Crédit FactoFrance :

- sans engagement de durée ni minimum de commission
- soumis à un taux unique tant que l'Euribor 3 mois est inférieur à 1

**DigiFact est l'application web proposée par FactoFrance qui permet l'envoi automatique, digital et instantané des factures, justificatifs et avoirs.



“ Avec la solution de financement de factures AIR’PME, il faut céder tous ses clients ? ”

Non, pas du tout !

Il est bien sûr possible de céder tous ses clients, mais l’expérience montre que c’est rarement la volonté des chefs d’entreprise.

C’est pourquoi, avec la solution AIR’PME, c’est le chef d’entreprise qui choisit les clients qu’il souhaite céder. Les autres continueront de suivre le circuit classique d’un traitement en interne.

LA SOLUTION DE FINANCEMENT DE FACTURE AIR'PME, C'EST DE LA PAPERASSE EN PLUS ?

L'affacturage traditionnel n'a pas bonne presse chez les collaborateurs de cabinets d'expertise comptable (des écritures dans tous les sens, les retenues de garantie, l'assurance-crédit, les relevés d'opérations opaques, des taux qui changent régulièrement, de multiples questions des clients qui n'y comprennent pas grand-chose...). Bref, c'est peu de dire que les collaborateurs ne manifestent guère d'enthousiasme lorsqu'il s'agit de récupérer un dossier comprenant de l'affacturage...

Cette dimension aussi a été au cœur de la réflexion pour construire la solution de financement de facture AIR'PME, avec notamment :

- » La **suppression** du **fonds de garantie***.
- » Une **commission unique**.
- » La **réduction** du nombre des **écritures comptables**.
- » La création d'un module pour **automatiser le passage des écritures** par le cabinet.
- » Le tout **100% en ligne**. Autrement dit, zéro papier, zéro échange de mails... Mais aussi un **portail client accessible à l'expert comptable** (avec l'accord de son client !) avec toute l'information sur le fonctionnement du contrat en instantané.

*Sous réserve d'éligibilité aux conditions contractuelles FactoFrance



LA SOLUTION DE FINANCEMENT DE FACTURE AIR'PME, C'EST COMPLIQUÉ À COMPTABILISER ?

La solution AIR'PME a été conçue pour simplifier la vie des chefs d'entreprise, mais également celles des équipes des cabinets d'expertise comptable.

- Des opérations réalisées 100% en ligne, avec un accès pour le chef d'entreprise et pour son cabinet.
- La réduction du nombre des écritures comptables à passer par rapport à l'affacturage traditionnel .
- Un moniteur d'écritures comptables qui facilite le passage des écritures pour les équipes du cabinet.

AIR'PME, c'est simple à utiliser pour le chef d'entreprises, mais aussi pour les cabinets d'expertise comptable.

LE PROGRAMME AIR'PME, ÇA FINANCE AUSSI LE PAIEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS ?



“ Le programme AIR'PME a pour ambition à s'enrichir au gré des besoins des TPE/PME, la réflexion d'étoffer le programme d'un volet sur la mission « relation fournisseurs » en y associant un produit lui aussi unique sur le marché est en cours ”

Laëtitia Aparicio, Directrice du marché TPE et des partenariats.

* Le nombre d'écriture est significativement réduit grâce à la mise en place d'un taux de commission unique, à la suppression du fonds de garantie



AIR'PME

Pour plus d'informations :

www.airpme.com

airpme@factofrance.com



Crédit photo : Everst. Juin 2022

AIR'PME est un programme exclusif proposé par Factofrance aux experts-comptables agréés Factofrance - société anonyme au capital de 507 452 317 euros

Siège social : Tour D2, 17bis place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - T +33 1 46 35 70 00 www.factofrance.com

RCS Nanterre 063 802 466 - N°TVA intracommunautaire : FR 26 063 802 466 - Banque agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.